

Communiqué de presse

- 2 juin 2025 -

20 ans d'entrepreneuriat coopératif avec Avant-Premières



En juin 2025, Avant-Premières fête ses 20 ans. Depuis 2005, la première coopérative d'entrepreneur-es des Côtes d'Armor réinvente les façons d'entreprendre en misant sur la coopération, la considération et l'émancipation. Imaginée au départ comme un tremplin, elle constitue aujourd'hui une manière d'entreprendre durable, répondant aux aspirations des personnes en quête de sens, de collectif et d'impact local positif.

Un modèle hybride qui a fait ses preuves

En 2005, Avant-Premières est née de l'idée de proposer un cadre sécurisant pour permettre à des porteurs et porteuses de projets de vivre de leur savoir-faire. Avec le statut d'entrepreneur-e-salarié-e, elle offre ainsi un dispositif hybride pour créer et développer son activité dans un cadre collectif.

20 ans après, près de 900 personnes ont bénéficié de ce modèle mixant autonomie de l'entrepreneuriat, sécurité du salariat, mutualisation des fonctions support et formation aux compétences entrepreneuriales. Avec un credo : permettre à chacun-e de lancer son projet, sans a priori sur sa faisabilité et avec le terrain pour seul juge.

Elagage, formation, literie artisanale, communication, coursier à vélo, apiculture, médiation animale... Les activités portées sont aussi variées que les profils qui les incarnent et font la

richesse de la coopérative. En 2024, elle a généré plus de 2,7M€ de chiffre d'affaires, et affiche un retour sur investissement de 6€ sur le territoire pour chaque euro investi par les collectivités.

Des profils qui évoluent, un modèle qui s'affirme

En 20 ans, les profils et les motivations des personnes accompagnées ont évolué. Aujourd'hui, le modèle coopératif attire de plus en plus de gens soucieux de donner du sens à leur métier. Si en 2005 les bénéficiaires venaient tester une idée, aujourd'hui de plus en plus choisissent Avant-Premières pour y inscrire leur activité dans la durée : ils et elles y trouvent un cadre agile et respectueux de leurs valeurs, pour porter des projets innovants et ancrés localement.

Preuve en est le nombre croissant d'entrepreneur-es qui choisissent de devenir sociétaires d'Avant-Premières (24 en 2014, 26 en 2020, et 42 aujourd'hui), affirmant leur adhésion au projet collectif et politique porté par la coopérative.

Une gouvernance qui donne du sens

En tant que SCOP, Avant-Premières appartient à ses salarié-es – sociétaires, qui décident ensemble des orientations de la coopérative selon le principe 1 personne = 1 voix. Ce collectif porte ainsi un projet politique basé sur deux piliers :

- Prendre soin de cette entreprise partagée en créant des conditions de travail épanouissantes ;
- Prendre soin du territoire, notamment en essayant les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Via les Coopératives Jeunesse de Services, les flashcoop, Avant-Premières forme les entrepreneur-es de demain à la coopération et à l'engagement local.

Et demain ? Au-delà d'un statut, un rapport renouvelé au travail

Alors que le rapport au travail change, Avant-Premières s'inscrit plus que jamais en phase avec les nouvelles générations à la recherche d'équilibre de vie, de coopération et d'impact positif. Fidèle à ses valeurs fondatrices — considération, émancipation, coopération, intégrité — la structure entend continuer à innover pour créer les conditions d'un travail libre, collectif et créateur de valeurs sur le territoire.

SA SCOP Avant-Premières

4 rue des Champs de Pies
22000 Saint-Brieuc

02 96 52 19 69

contact@avant-premieres.coop

www.cae22.coop

